

VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Il est votre **référént médical** durant votre prise en charge,

Il assure le suivi médical et la prescription des traitements.

LE MÉDECIN COORDONNATEUR DE L'HAD

Il participe à l'évaluation des soins et assure une permanence 24h/24, 7j/7, en lien avec l'équipe soignante.

Il travaille en étroite collaboration avec votre médecin traitant.

VOTRE PHARMACIEN

Il délivre les traitements prescrits par votre médecin ou l'HAD

et contrôle leur adaptation à votre état de santé.

LE PHARMACIEN DE L'HAD

Il veille à la délivrance des médicaments hospitaliers et s'assure de la disponibilité de l'ensemble des traitements.

LE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

Il est chargé(e) de préparer les prescriptions médicales dans le respect strict des doses et des normes d'hygiène.

LE CADRE DE SANTÉ

Il est garant de la qualité des soins et de la sécurité des patients. Il anime et accompagne les équipes.

L'INFIRMIER D'ÉVALUATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI

Il est souvent la première personne que vous aurez rencontré à l'HAD, c'est lui qui évalue vos besoins en matière de soins et d'équipements lors de votre demande d'admission.

Il organise la mise en place du domicile, depuis le contact auprès de vos professionnels, jusqu'à la réception des traitements et du matériel. Il réévalue et s'assure de la bonne adaptation des soins à vos besoins.

LE KINÉSITHÉRAPEUTE

Il est en charge de la récupération de vos fonctions motrices et sensorielles.

L'ASSISTANTE SOCIALE

Elle évalue vos besoins sociaux et s'assure de la mise en place des toutes les aides qui vous sont nécessaires pour faciliter votre séjour en HAD.

L'INFIRMIER LIBÉRAL OU L'INFIRMIER DE L'HAD

Il dispense les soins prescrits, et peut à tout moment solliciter l'HAD pour réadapter la prise en charge.

AUTRES PROFESSIONNELS

Personnel administratif, secrétariat médical, accueil, démarche qualité, logistique, ressources humaines.

L'AIDE-SOIGNANT

Il a en charge les soins d'hygiène et de confort du patient, dans les gestes de la vie quotidienne

LA PSYCHOLOGUE

Elle peut intervenir à votre demande ou sur proposition de l'équipe soignante pour vous soutenir ou soutenir votre entourage.

**LA SAGE-FEMME COORDINATRICE DE L'HAD**

Elle organise et coordonne votre prise en charge: visites à domicile, soins, mise en place de matériel. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe de votre maternité (présence aux staffs). Elle assure une astreinte 24H/24 7J/7

LA SAGE-FEMME LIBÉRALE

Elle dispense les soins prescrits, vous accompagne dans votre projet de parentalité avec possibilité de cours de préparation à la naissance.